

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2009

**Le conseil municipal s'est réuni le 16 février à 19h00** sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire. **Tous les élus étaient présents** et ont délibéré sur les points suivants :

**Avance sur subvention 2009** : une avance sur subvention correspondant à la moitié de la somme allouée en 2008 a été accordée au CCAS : 18 900 € , au centre Socio Culturel : 59 950 € et à l'Office de Tourisme : 9212 €, ces structures ayant des charges de personnel, en attendant le vote du budget 2009.

**Maison du patrimoine, inscription au programme interreg « Westhoek sans frontières »** : par délibération prise en 2008 le conseil avait inscrit le projet de la Maison du Patrimoine, comprenant le musée des archers dans un programme européen. Le conseil a validé diverses modifications nécessitées par le retrait de certains partenaires belges et français et l'arrivée de nouveaux, la date de début du projet fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2009 au lieu du 1<sup>er</sup> janvier.

**Demande de subvention au titre du FDST (fonds départemental de solidarité territoriale)** : le conseil a autorisé le maire à faire toutes les demandes de subventions possibles auprès du conseil général du Nord, pour les travaux prévus de réfection de toitures, salle St Gilles et école Fortry, et remplacement des fenêtres de l'école Fortry.

**Inscription de la commune au programme départemental 2008 de désenvasement et d'entretien des cours d'eau non domaniaux** :

Le programme subventionné à 40 % du coût par le Conseil Général du Nord a été approuvé, il vise à désenvaser 2 cours d'eau de la commune situés rue de la Montagne.

**Achat de terrains du comptoir tuilier du nord rue de l'Ermitage** : cet achat validé lors d'une précédente délibération pour 2 hectares de terrain doit permettre de construire et de réaliser une voirie. Un changement de numérotation des parcelles au cadastre a été opéré et validé par le conseil municipal

**Espace René Degraeve, travaux de drainage** : des travaux de drainage du terrain en vue de prévenir les éboulements et infiltrations seront réalisés sur le terrain suite au diagnostic de la société Arcadis. Un détournement de l'eau au moyen de drains sera réalisé pour un montant de 77 235 € HT. Ces travaux visent à protéger le bâtiment de l'école Notre Dame du Mont.

**Bourse au permis de conduire, convention avec la mission locale** : la mission locale porte un programme de bourse au permis de conduire auquel la commune a adhéré. Dans ce cadre, 5 permis pourront être aidés en 2009. Les bénéficiaires de 18 à 25 ans, devront effectuer un travail d'intérêt général au profit de la commune en compensation. Il s'agit là d'un engagement électoral de la liste élue.

**Classement et convention de gestion de l'office de tourisme** : les élus ont renouvelé pour 3 ans la convention de gestion de l'office de tourisme et sollicité le renouvellement du classement de l'office auprès des services préfectoraux.

**Indemnité de gardiennage de l'église** : le taux de l'indemnité de gardiennage de l'église a été approuvé pour un montant de 464,49 €. Pour 2008 cette somme sera répartie pour 9/12 à l'abbé Fondeville et 3/12 à l'abbé Sandevier.

**Participation financière à l'étude « gestion des espaces verts » réalisée par la communauté de communes de la Colme** : la communauté de commune a fait réaliser un recensement et une étude globale pour la gestion de tous les espaces verts du territoire, la commune s'y est associée et contribuera aux frais engendrés en proportion du nombre d'habitants.

**Concours des illuminations, validation des récompenses** : le montant des récompenses attribué lors du concours des illumination a été validé et reconduit pour 2009. 1<sup>er</sup> prix : 50 €, jusqu'au 10<sup>ème</sup> prix qui sera de 15 € en bons d'achat chez les commerçants locaux. Au-delà un cadeau sera offert.

**Communications diverses :**

Secours pour catastrophes : une somme de 500 € a été allouée aux associations des maires des Landes et de Gironde pour la tempête dans le Sud Ouest.

Commission des impôts : le directeur des services fiscaux a fait connaitre la liste des délégués titulaires et suppléants qui composent la commission communale des impôts directs : titulaires : Francis Berquez, Pierre Bertin, Alain Caloine, Daniel Delhaye, Frédéric Hochart, Corinne Lecat, Patrick Mugner, Anne Poupart. Suppléants : Monique Bodele, Martine Caron, Bernard Debarge, Joël Ducrocq, Sébastien Duthe, Nadine Friscourt, Grégory Kosmalski, Sonia Marie.